



Numéro 247

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Juillet 2026

Nos réseaux



Sommaire

NEGO astreintes :Solidaires Informatique se fait entendre ...Partiellement!.....	1
Une prime de transport pour plus de salarié.es.....	2
IA : accord de Méthode en vue! ...	2
Biais cognitif ou espoir illusoire, Discours Vs la Réalité	3
Mise en demeure de MERCER.....	4
Brève.....	5
Le mois des fiertés se termine, notre détermination contre la transphobie ne s'arrête pas !.....	5
Syndicalisation	6

RÉUNION EN LIGNE

Prochaine réunion lundi
20 juillet 2026
à partir de 17 heures

Actualités sociales
& discussions libres

Réunion en ligne :

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>



NEGO ASTREINTES : Solidaires Informatique se fait entendre Partiellement !

Comme nous vous l'annoncions le mois dernier, l'accord en vigueur sur les astreintes a fait l'objet de négociations.

Solidaires Informatique montre que lorsque l'on connaît les sujets, que l'on prépare collectivement des revendications, que l'on affûte notre argumentation, alors il est possible de faire entendre sa voix.

Si l'ensemble des syndicats demandait une forte revalorisation des indemnités d'astreintes, la direction n'aura accordé que 6 % d'augmentation depuis 4 ans, loin du niveau de l'inflation.

Solidaires Informatique a donc proposé une autre vision, et d'autres leviers pour prendre en compte les contraintes des astreintes sur la vie familiale et leurs impacts sur la santé des salarié.es.

Parmi les demandes prises en compte :

- l'intégration du vendredi soir sur le montant indemnitaire de l'astreinte de week-end
- une prime panier en cas d'intervention aux heures des repas
- une information claire dans les ordres de mission sur les temps de repos journaliers et hebdomadaires obligatoires
- un suivi médical renforcé
- Baisse de la fréquence des astreintes à 130 jours et 23 semaines par an

Nous allons maintenant lancer la consultation de nos adhérent.es pour décider ou non de la signature de cet accord.

Participez vous aussi à notre travail collectif pour défendre vos droits et en acquérir de nouveaux.



POUR DE
MEILLEURES
CONDITIONS
DE TRAVAIL

SYNDIQUE-TOI



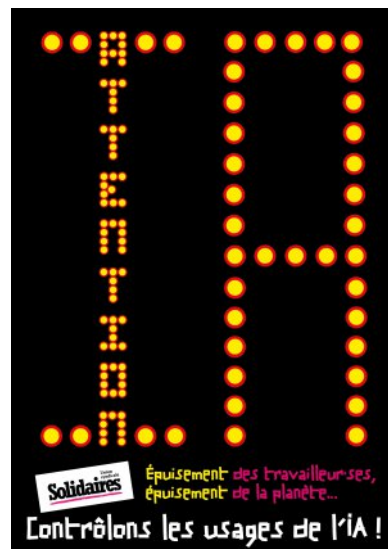
IA : ACCORD de Méthode en vue !

La première version de l'accord comprenait des dispositions qui limitaient le droit à la consultation du CSE Central en introduisant la notion de "projet important" qui était trop limitative.

L'ensemble des organisations syndicales ont refusé cette proposition tout en soutenant le projet de groupe de travail pour étudier les projets utilisant de l'Intelligence Artificielle pour apprécier les impacts sur l'emploi, la formation, la transformation des métiers et des compétences, les risques sur le traitement des données personnelles, ...

Des avancées portées par Solidaires Informatique :

La version proposée à la signature reprend la proposition que nous avons porté de faire étudier par le groupe de travail, la nécessité de consulter le CSEC sur les projets introduisant l'utilisation de l'Intelligence Artificielle.



Nous regrettons toutefois le refus par les autres organisations de maintenir une disposition sur une consultation annuelle obligatoire qui aurait pu permettre un suivi dans le temps des projets et de leurs impacts.

une Prime de transport pour plus de salariées

Comme nous vous en avons déjà parlé, Solidaires Informatique Inetum a profité de la réunion paritaire du 18 juin pour de nouveau porter ses revendications sur la prime de transport : plus de bénéficiaires, plus d'argent !

Solidaires Informatique Inetum propose :

- un doublement de prime à 400 € par an
- une règle d'attribution claire et simple à mettre en place pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier sans porter concurrence aux transports en commun lorsqu'ils sont disponibles.

Nous relancerons prochainement la direction

pour obtenir une réponse argumentée avant la fin du mois.

soutenez, avec nous, cette revendication !



BIAIS COGNITIF ou ESPOIR ILLUSOIRE ! un Discours Vs La Réalité

Les sollicitations d'Albert le bot se multiplient. Elles sont obligatoires, pénibles mais peuvent être jugées utiles lorsqu'il s'agit de sensibiliser les salarié·es à la Cybersécurité.

Début juillet toutefois, Albert nous a parlé de biais cognitif pour mettre en avant la politique de mixité d'Inetum au cours d'une session de social-washing sans démonstration, ni illustration et surtout sans preuve de résultat.

En général, les femmes sont toujours sous représentées chez Inetum. Cela se vérifie dans le management, comme en témoigne les dernières nominations de Juin.

Tout au long de leur carrière, les femmes sont sous payées et souvent victimes de discrimination.

Pouvez-vous dire à Albert de se limiter à sa mission première de sensibilisation à la cybersécurité ?

Où alors peut-être était-ce pour illustrer le précédent cours sur les fausses informations qui inondent les réseaux ?

**Le jeu des 5 nominations
chez Inetum sous le
symbole** 



Même le bot est de la partie

ALBERT où est la Mixité



Mise en demeure de MERCER : la réponse n'est pas à la hauteur !



Unicité des comptes MERCER : une réponse trop partielle !

Suite à notre mise en demeure de mettre en place un compte distinct par assuré.e pour garantir la confidentialité des données et le secret médical, Mercer nous a répondu.
Une réponse partielle puisque l'assureur propose de créer uniquement un compte spécifique pour les conjoints sans se préoccuper de la question pourtant cruciale des enfants majeurs.

Nous leur avons répondu :

Bonjour,

Merci pour ce retour qui ne manque pas de nous étonner. Vous semblez convenir du problème de la confidentialité des données médicales dont découle l'unicité des comptes que vous imposez jusqu'à présent. Vous proposez toutefois de n'y répondre que partiellement, en proposant un compte individuel aux seul.es conjoint.es.

La conformité au RGPD et le respect du secret médical s'applique pourtant à l'ensemble des ouvrants et ayants droits, y compris aux enfants majeurs. Nous vous rappelons que l'unicité des comptes nécessite un partage des identifiants entre tous les membres de la famille pour que chacun puisse bénéficier des remboursements et des services comme la téléconsultation, soutien psy, action sociale, ...

Cette situation n'est pas acceptable et la solution que vous proposez insuffisante. Nous maintenons donc dans ces conditions notre désaccord ainsi que les plaintes qui ont déjà adressées à la CNIL et que nous ne manquerons pas de faire renouveler durant l'été. Nous restons à votre disposition pour échanger de ce sujet.

Solidaires Informatique Inetum
Vincent BRACCHETTI
Délégué Syndical Central
vincent.bracchetti@inetum.com



AURA : Organdi the "Work"place to be or not to be?

Et voilà, nous y sommes, le grand rassemblement des équipes lyonnaises...

Nous espérons que vos attentes n'étaient pas trop grandes, vous risquez d'être déçu.es.

Bon, aller, soyons honnêtes, il y a du positif pour celles et ceux qui pouvaient se rendre sur place les 3 premiers jours : un mug aux couleurs d'inetum et un petit déjeuner offerts.

Retenons également que le café sera offert tous les vendredis.

Mais ne nous voilons pas la face, ces efforts n'effaceront pas le mépris de l'entreprise envers ses salarié.es quant aux conditions de travail du nouveau site.

Pendant les 10 jours du déménagement, nous avons dû faire du télétravail en pleine canicule, alors que

tout le monde n'a pas la chance d'avoir une pièce climatisée à son domicile.

L'emménagement était donc fortement attendu.

Nous savons que tout ne peut pas être parfait dès le premier jour, et que certaines choses vont se régler, vos élu.es Solidaires Informatique y veilleront et resteront attentifs à l'amélioration de nos conditions de travail.

Cependant un minimum était attendu, il n'a pas été atteint. Sans rentrer dans le détail, des sanitaires fonctionnels, propres, et des poubelles rentrent dans ce minimum, mais visiblement pas pour la direction.

Bien sûr, les salarié.es continueront d'effectuer leur travail, comme toujours ils s'adapteront, car c'est comme cela que ça marche, la direction le sait bien et en profite.



Le mois des fiertés se termine ... notre détermination contre la transphobie ne s'arrête pas !

Le mois des fiertés s'achève. A cette occasion, Solidaires informatique, avec notre commission LGBTQIA+, en a profité pour éditer un guide pour lutter syndicalement contre la transphobie.

On y affirme que les luttes trans sont des luttes syndicales, et on espère donner les outils aux syndicalistes et aux personnes trans pour s'en saisir !

Le syndicalisme peut aider concrètement à lutter contre la transphobie à travers une multitude d'actions allant de l'accompagnement individuel à la mobilisation collective.

Voici les principaux leviers identifiés que le syndicat peut actionner :

1. Accompagnement individuel et soutien matériel

Soutien juridique et financier : Les syndicats peuvent prendre en charge les frais d'une action en justice (prud'hommes ou pénal) pour lever la barrière financière des recours contre les discriminations.

Accompagnement du coming out : Le syndicat aide à évaluer la situation, à préparer les annonces (hiérarchie, collègues, clients) et à s'assurer que l'information reste confidentielle pour éviter tout "outing" forcé.

Aide aux démarches administratives : Les collègues syndiqué.es peuvent fournir des témoignages pour appuyer les dossiers de changement de prénom ou de mention de sexe à l'état civil.

2. Négociation d'aménagements concrets au travail

Identité d'usage : Les syndicats interviennent pour que le prénom, les pronoms et la civilité choisis soient respectés sur tous les supports internes (e-mails, badges, organigrammes), même si l'état civil n'a pas encore été modifié.

Conditions de travail : Ils peuvent négocier des horaires flexibles pour les rendez-vous médicaux, un accès facilité au télétravail, ou l'usage des vestiaires et sanitaires correspondant à l'identité de genre de la personne.

Élections professionnelles : Le syndicat peut négocier l'utilisation du prénom d'usage sur les listes électorales pour éviter un "outing" public lors de l'affichage.



3. Action collective et outils institutionnels

Droit d'alerte : Via le CSE, les élu.es peuvent déclencher un droit d'alerte pour atteinte aux droits des personnes en cas de harcèlement moral ou sexuel transphobe.

Lutte contre la discrimination salariale : En utilisant des outils comme la méthode Clerc, le syndicat peut comparer l'évolution de carrière d'une personne trans avec ses collègues pour démontrer une stagnation due à sa transition.

Plans d'action et chartes : Les sections syndicales peuvent proposer l'intégration de la transphobie dans le Règlement Intérieur, la signature de chartes éthiques ou la mise en place de formations spécifiques pour l'encadrement et les salarié.es.

4. Création d'expertise et de ressources

Commissions spécialisées : L'existence de commissions LGBTI+ (comme celle de Solidaires Informatique) permet de centraliser l'expertise et d'offrir un espace d'échange sécurisé aux travailleuses et travailleurs concerné.es.

Production d'outils pédagogiques : L'élaboration de guides de lutte contre la transphobie donne aux équipes syndicales les bases légales et stratégiques pour intervenir efficacement sur le terrain.

Enfin, le syndicalisme permet de transformer des situations de violences individuelles en luttes collectives pour l'émancipation générale, affirmant que les luttes trans sont des luttes syndicales à part entière.



Vous pouvez retrouver le guide sur le site de notre syndicat : https://solidairesinformatique.org/wp-content/uploads/2026/06/VF_GuideTransphobie_PremiereEdition_Web.pdf

Si vous rencontrez un problème de transphobie au travail ou que vous voulez échanger avec nous sur le guide, contactez la commission LGBTQIA+ de Solidaires Informatique ou vos élu.es Solidaires

lgbti@solidairesinformatique.org

Syndicalisation

Et si vous adhérez à un syndicat fort, solidaire, unitaire et démocratique ?

Comment adhérer ?

Rien de plus simple, il suffit de remplir ce formulaire en ligne :

Adhérer en ligne

Pourquoi adhérer ?

"Un petit geste pour un super pouvoir"

Lorsqu'on adhère à Solidaires Informatique Inetum, on peut choisir son niveau d'engagement en fonction de ses envies, ses disponibilités, sa motivation. L'engagement peut aussi varier dans le temps, en fonction de ses investissements professionnels, familiaux et personnels.

Level 1 : J'adhère simplement et je participe ainsi aux moyens du syndicat pour former ses adhérent-es, lancer des actions, s'assurer un conseil juridique fort, développer notre syndicalisme, ...

Level 2 : Je participe aux réunions du conseil syndical pour m'informer, donner mon avis, participer aux décisions, préparer le tract. Je réponds aux consultations du syndicat pour l'élaboration de nos revendications et pour la signature des accords collectifs.

Level 3 : Je participe à des groupes de travail de la section ou du syndicat national (féminisme, entraide, juridique, antiracisme, handicap, communication, ...)

Level 4 : Je m'investis dans les instances de l'entreprise en tant que délégué.e syndical.e ou représentant.e syndical.e au CSE. Je propose ma candidature à des mandats interprofessionnels (défenseur.se syndical.e, conseiller.ière du salarié, conseiller.ière prudhommal.e, ...)

Et toujours : je bénéficie de l'aide et de la solidarité du syndicat, je suis informé.e régulièrement de l'actualité sociale, je peux participer aux débats à tout moment et aux rencontres organisées localement.



Et si vous avez des questions, nous sommes disponibles pour y répondre !



Inetum
Solidaires
 Union Syndicale Solidaires
Informatique

**Rejoignez nous dans nos combats,
 soutenez nos actions !**

Adhérez à Solidaires Informatique :

adhesion.solidairesinformatique.org



Vos interlocuteurs·rices au sein de l'UES Inetum

DSC FRANCE

Vincent Bracchetti
 06.70.49.84.93
 Franck Auger (adjoint)
 06.99.91.88.33

CONTACT

contact@sudgfi.fr

NORD

Guillaume Mahelle (DS)
 07.77.39.30.46
 Olivier Lefrancq (DS)
 06.19.87.58.97
 Régis Schafran (DS)
 06.52.06.49.98

OUEST

Anne Oury (DS)
 06.30.49.67.67
 Christophe Baudry (DS)
 06.88.60.75.20
 Hélène Murzeau (DS)
 Sonia Torki (RS)

ILE-DE-FRANCE

Murielle Torres Rivas (RS)
 06.83.63.28.20
 Julien Schiavo (RSS)
 07.66.71.77.84

EST

Christophe Schmeltzer (DS)
 06.32.19.07.53
 Hugues Dailliez (RS)

Retrouvez l'intégralité
 de nos communications
 mensuelles sur le site
 de Solidaires
 Informatique Inetum :



**L'heure
 est à la
 syndicalisation
 de masse**




AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Marc Aubertin (DS)
 06.70.40.47.88
 Franck Poulard (DS)
 06.73.44.35.76
 Myriam Gamot (RS)

SUD-OUEST

Jean-Philippe Calvel (DS)
 06.83.44.63.12
 Laurent Larrieu (DS)
 06.74.20.34.46

MÉDITERRANÉE

Laure Netz (DS)
 06.09.34.78.20
 Véronique Dardonville (DS)

IMPOSONS UN AUTRE Avenir

Solidai